

**TABLE RONDE 1° degré – Forum Lyon
27/11/08
sur l’avenir de l’EPS et des APSA dans le
supérieur.**

Présents : Perraud 2° degré, 2 SUAPS Lyon 1 ,2 CPD, Claire, 3 STAPS, 3 SUAPS, 3 IUFM.

1. Info sur le concours.

Il n’y aurait plus au concours PE??

EPS reste au concours mais seulement dans la leçon.

Elle est une discipline comme les autres qui pourrait être tirée au sort pour la leçon.

Le SNEP pense que soumettre les candidats à un tirage au sort sur tous les niveaux et toutes les disciplines est impossible.

Proposition en négociation :

E aurait le choix lors du tirage au sort entre 2 sujets avec 2 disciplines et 2 niveaux.

Pour la pratique physique, et il n’y en aura pas, mais une pétition circule pour faire valoir la nécessité d’une pratique.

On peut faire des propositions avec éventuellement une UE obligatoire en EPS en master.

Intervention 1 :

S’il y a choix alors il n’y aura plus d’ EPS, car les candidats pourront toujours l’éviter et le feront.

Intervention 2:

La ligne politique est claire, le sport n’est pas obligé d’être fait par les PE.

Les conseils généraux, municipalités peuvent faire mieux que des PE non formée et qui n'aiment pas ça.

La maquette du master peut permettre de déconnecter la formation du concours, donc on peut en profiter pour faire intégrer un vrai cursus de formation faisant une part importante à l' EPS dans les masters.

Intervention 3

ETAPS sont censés n'intervenir que s'ils ont du temps après leurs autres tâches.

On constate qu'il y a de plus en plus d'intervenants extérieurs dans les écoles

Il y a un glissement sémantique entre EPS, APSA et sport, il faut que l'on soit clairs par rapport à ces 3 notions.

Intervention 4 :

Cette distinction est nécessaire entre les 3 termes, ce n'est pas clair dans la tête des élus, parents, autres profs.

Dans 1° degré il faut éclaircir car cela renvoie à leur incapacité d'enseigner le « sport ».

2 courants chez les élus à propos des interventions des ETAPS :

-Ceux qui ne veulent pas intervenir sur temps scolaire, car les compétences ont été transférés sans les moyens

-Ceux qui veulent avoir une emprise sur la jeunesse par le sport et donc veulent intervenir dans les écoles.

Intervention 5 :

Dans les collèges, ils sont là pour accompagnement éducatif.

Une multitude de demande arrive dans les établissements ils font des choses pas mauvaises, du bon boulot avec les gamins, ils font faire du sport mais pas à visée éducative. Ce sont souvent des jeunes issus des STAPS.

Intervention 6 :

Il y a également une réforme de l'état avec la RGPP, plus de DDJS, et les formateurs de cadres ne savent pas ce qu'ils vont devenir.

Donc se poser les questions avec les personnels de la JJS.

Intervention 7 :

Les PE feront-ils plus d'EPS ? Les parents la reconnaîtront-ils plus quand on appellera : EPS ? Le problème n'est pas là !!

On a mis dans la tête des PE qu'ils ne sont pas compétents pour enseigner « le sport ».

Quand ils ont quelqu'un d'autre qui peut le faire à leur place ils ne se sentent pas compétents.

L'argument principal n'est pas autour des mots mais autour de l'obligation.

Par rapport au concours, si candidat a un tirage au sort complet alors il ne sera formé en rien.

On pourrait envisager de s'appuyer sur une dominante qui sera celle suivie en master avec mémoire.

Dominante = dominante de formation pas sur ce qui se passe après, c'est-à-dire au concours.

Intervention 8 :

Question : qu'est-ce qu'on enseigne et comment ?

Moi j'enseigne des compétences =coopérer = pour maternelle accepter de partager un espace, un but commun. Donc sur le partage.

Référence sémantique est importante car ceux qui sortent du collège au lycée n'ont pas la même représentation de l'EPS.

Il me semble que c'est possible que les candidats travaillent sur les 8 disciplines.

Ce n'est pas dans les contenus disciplinaires propres qu'il faut qu'ils travaillent mais sur les obstacles.

Intervention 9

Nous avons un problème avec la sémantique : il y a sport à l'école, sport scolaire et EPS donc pas facile mais il semble possible que les 3 notions puissent être liées.

On peut faire la lecture des fiches master, défendre idée d'une formation dans laquelle il y a EPS et que c'est indispensable.

- EPS à l'école permet d'apprendre des contenus dans APSA et à éduquer
- EPS peut renvoyer à des points d'appui qui sont dans d'autres disciplines
- EPS lieu d'interdisciplinarité important, vecteur de polyvalence.

Mais tout ça n'est possible que si EPS est enseignée dans l'école.

Intervention 10

L'enfant à l'école m'échappe, en SUAPS je fais du sport même si je parle sport avec les E, et université et EPS avec mes collègues.

Les étudiants viennent chercher qq chose qui est différent de l'EPS qu'ils ont vécu avant.

J'ai un public qui vient chercher autre chose, la notion de loisir et plaisir.

Dans les derniers statuts, aux Antilles, les SUAPS peuvent avoir un rôle à jouer dans l'offre d'un parcours de formation mais les étudiants ne viendront que s'il y a une carotte au bout, si cela leur rapporte des points ou des crédits

On a besoin de travailler ensemble mais pas simple.

Intervention 11

Question : quelle est la part de la défense des intérêts corporatifs du SNEUIPP, on peut pas être contre le gouvernement et les autres syndicats.

Intervention 12

Il est effectivement difficile de se bagarrer contre des syndicats qui sont censés être notre partenaire.

Sur les autres syndicats :

- Au départ, ils étaient pour la dominante mais quand ils ont vu que cela pouvait avoir pour conséquence des postes à profil, ils sont devenus contre car cela bloque les mutations.

Sur la conception du métier :

- pas d'accord sur la polyvalence des PE.

C'est à la limite possible en C1 et C2 mais impossible en C3. Ce n'est pas seulement en EPS qu'il y a des problèmes mais aussi en maths, en physique.

Si les PE ne sont pas pointus sur un certain nombre de discipline alors on renforce l'échec scolaire.

Il aurait mieux valu définir de manière plus précise les contenus et aider les PE à enseigner l'EPS plutôt que de réduire les programmes comme cela est fait.

En maternelle pas besoin d'avoir un vécu fort dans l'activité, il faut une bonne connaissance des enfants.

Intervention 13

Quel discours tenir et à quel niveau pour que EPS ait sa place
Que sont les nouveaux masters.

Discours :

Il faut que l'on devienne compréhensible.

Nous venons de donner des arguments forts pour que les masters soient acceptés. Il faut faire des deuils en fonction du lecteur.

Construction des maquettes :

Les masters devraient élever le niveau didactique dans toutes les disciplines en 5 ans. L'université doit sortir des étudiants qui maîtrisent leur discipline de la maternelle à l'université.

A l'IUFM lors du montage de la maquette, on s'est posé le cas de la pratique personnelle des étudiants et cela coûte cher.

Or au SUAPS ils le font et bien donc pourquoi ne pas faire pratiquer nos étudiants dans le cadre du SUAPS donc à l'université.

On est en train de créer des masters professionnalisant.

Sur les concours le problème est purement économique.

Intervention 14

Ce qui est en question c'est la garantie de l'état où est l'unité nationale qui va faire que les enseignants sont estampillés sur leurs compétences. Les masters ne doivent pas former qu'à l'enseignement mais ils doivent être ouverts donc quid de la compétence à enseigner.

Intervention 15

Le système donne les garanties dans l'esprit, un concours qui va perdurer mais la masterisation va se faire avec une perte de poste.

On a un dispositif avec un audit et c'est le DGES qui décide, renvoie à l'université mais qui dans le cadre de son autonomie peut décider des moyens.

Dans les maquettes quelque soit les manières dont elles vont se constituer 2 critères importants pour DGES :

- évaluation de l'existant par rapport au changement que l'on met en place, démarche qualité .Il faut montrer qu'on part de quelque part et donc analyser l'existant y compris les usagers pour se donner des préconisations.

Il faut rendre en mars une grille d'évaluation pour 2010-2011. Il faut changer mais à moyens constant et à minimum, donc quand on pense maquette il faut penser mutualisation entre les sites.

Intervention 15 :

Les SUAPS par rapport aux organisations actuelles et aux paysages différents.

A Lyon 1 des étudiants PE viennent déjà se former en danse par exemple.

Les SUAPS sont à l'écoute et on peut travailler ensemble pour avancer, création de séquences où on pourrait réunir des étudiants qui sont plutôt orientées vers une voie ou une autre. Dans le cadre de la formation personnelle on a aussi des propositions.

Intervention 16 :

Impression qu'il y a une sorte de fatalisme sur les masters car il faudrait mettre en place des masters enseignements.

La question de la garantie de l'état va disparaître, les compétences professionnelles c'est finie on sera reconnue sur l'endroit où on aura eu le master ce qui compte c'est le CV.

Cela aura des incidences sur la rémunération, le recrutement, les services.

On ne lâchera pas la préparation au concours sinon on est mort.

Intervention 16 :

L'objectif est l'évacuation de l'éducation de la sphère publique, on entre dans ce mouvement avec Lisbonne. Mais dans cette phase transitoire ce sont les étudiants qui vont faire la différence, il faut tenir pendant cette phase de transition.

Il faut tenir sur la préparation au concours pour les étudiants.

Intervention 16 :

D'accord, il faut continuer à se battre pour la formation au concours mais quand le nombre de postes va diminuer les étudiants le verront bien.

Donc se bagarrer d'abord pour les postes.

Il y aura toujours des concours pour aller où les autres ne veulent pas aller.

Sur les pratiques physiques (voir convention signée à Versailles entre IUFM et SUAPS), préparation sera sous égide du SUAPS mais par profs IUFM.

- Proposition :

Demande que dans le cadre du SUAPS il y ait 2UE ou au moins un module en M1.

Il faut mettre un nombre de crédit =UE a 6 crédits mais à quel niveau ?

Passage M1/M2 ou comme pré requis au concours ?

Possible que ce soit une UE non compensable pour passer en M2.

Intervention 17 :

Un master qui professionnalise et concours c'est dangereux car la circulaire dit qu'il faut tenir les 2 bouts mais rien sur mise en place.

Possibilité de mettre en place un DU :

DU = préparation au master mais DU coûte cher

Attention de ne pas laisser penser que seules les formations qui coûtent, forment au concours.

Intervention 18 :

On peut penser qu'il y aura quelques postes pour les postes ou personne ne veut aller et le reste des enseignants sera recruté sur le master par les chefs d'établissement.

Intervention 19 :

- Dans quelle condition on accepte de déposer des maquettes pour précéder l'évènement et aller dans une logique d'adaptation ?

A force d'être dans logique de « on va quand même faire », et sur le plan de la concurrence en se disant que si on se dit que si on n'y va pas quelqu'un d'autre va y aller à notre place.

- Qui fait quoi ? Comment ? Pourquoi ?

Il faut que le syndicat régule puisque l'état ne le fait pas.

Si le concours perd de son importance et que l'on fait des DU jusqu'où va t'on aller ?

- Concurrence entre les différentes disciplines sur les volumes horaires puisque les moyens se réduisent.

Quelles règles on se donne, pour la concurrence et ne pas éclater.

Intervention 20 :

On est content de travailler avec vous et on est sur un travail de collaboration pas de concurrence.

Ce forum est la seule occasion que l'on a de travailler ensemble, Claire doit partir avec des données précises.

Intervention 21 :

Le SNEP travaille mais il y a aussi le temps, il faut se raccrocher à ce qui est attendu, et se mettre en synergie .

Donc voir où on peut s'accrocher sans perdre tout.
Le dossier gagnant sera celui qui pourra prouver que l'on s'est mis en cohésion.

Intervention 22 :

Que se passe t'il avec les étudiants étrangers qui voudraient enseigner ?

Actuellement ils peuvent le faire.

Intervention 23 :

On construit un master pour PE et PLCE ou seulement PE ???

Intervention 24 :

Le problème des maquette est qui va inscrire les étudiants dans son territoire.

Les maquettes PE, Master peuvent être laissé aux IUFM ;

A Lyon 1 on travaille sur un master PE, à travailler avec les STAPS ;

A Lyon 2 si ils ne se mettent pas sur les master alors l'IUFM le fera.

Pour les PCL se sont les UFR qui pilotent.

IUFM a intérêt à prendre des master PCL éventuellement les PLP mais le patronnât le veut aussi !!!

La grosse bataille c'est celle des concours et du nombre de postes.

Intervention 24 :

Il faut opérationnaliser en Finlande tous les profs ont un doctorat.

Il ne faut pas laisser tomber les années de formation actuellement en IUFM donc à bac +7.